



Pour une école riche de tous ses élèves

Catherine Lebossé, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire
Conseil supérieur de l'éducation

Paradoxes – Colloque sur la transition à la vie adulte
Les visages de la diversité. Des nuances pour favoriser l'inclusion!
Cégep Garneau, Québec, 12 mars 2019

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 



Préambule le Conseil et ses avis

- Organisme public
- Créé en 1964
- Conseille l'État québécois en éducation
- Indépendant du Ministère
- Table du Conseil/Commissions/Personnel
- Avis: état de situation/enjeux/recommandations

Délibérations
démocratiques

Savoirs
savants

Savoirs
d'expérience

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 

Des initiatives inspirantes

des systèmes et des milieux scolaires qui se sont mis en mouvement et ont modifié leurs pratiques

- À l'international et au Canada
- Au Québec

Étude de cas multiples (écoles qui concrétisent les visées inclusives)



Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Étude de cas : des écoles inspirantes qui s'adaptent à la diversité des élèves*. Document complémentaire de l'avis du Conseil intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*, Québec, Le Conseil, 93 p.

Écoles primaires	Écoles secondaires
L'accueillante	L'accueillante
L'engagée	La bienveillante
L'internationale	L'acadienne
La communautaire	L'anglophone
La boréale	La résiliente
La littéraire	

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec



Plan

- Mise en contexte
- État de situation
- Vers une éducation inclusive pour tous
- Conclusion

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec



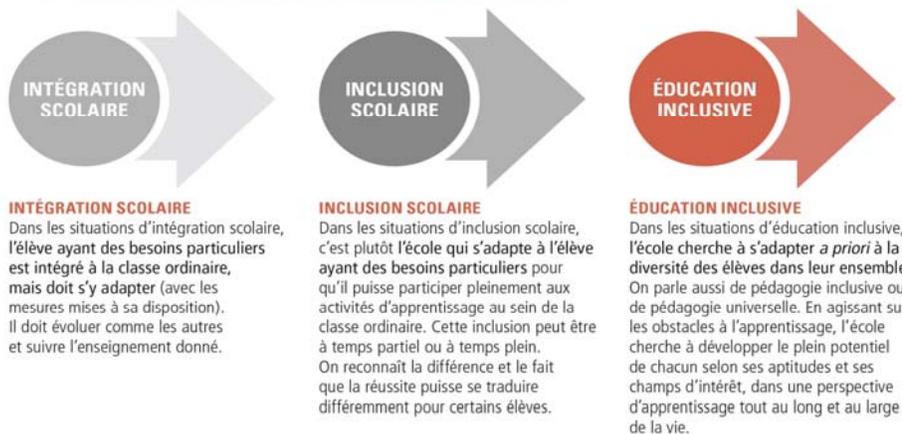
Mise en contexte

Un système scolaire performant, mais...

Les progrès réalisés placent aujourd'hui le Québec parmi les sociétés les plus avancées sur le plan de la performance du système d'éducation.

Un objectif reste inachevé: conduire tous les élèves vers la réussite en permettant à chacun de développer son plein potentiel.

FIGURE 1
LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS



Source : Conseil supérieur de l'éducation.

État de situation des enjeux dignes d'attention et des voies à explorer

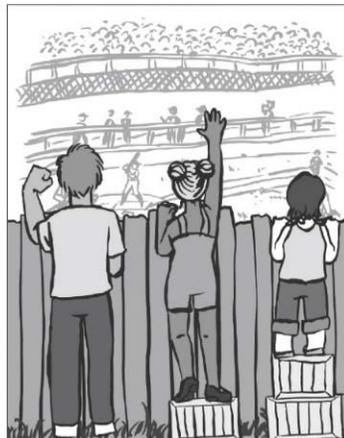
- **La médicalisation des difficultés scolaires**

- L'approche écologique
- Le modèle social du handicap
- L'approche par les capacités

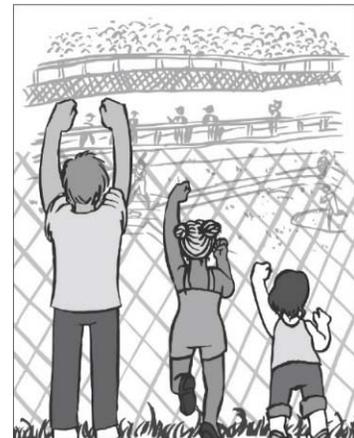
Conseil supérieur
de l'éducation
Québec



ÉGALITÉ



ÉQUITÉ



ACCÈS UNIVERSEL

Source: Conseil supérieur de l'éducation d'après une idée originale de Craig Froehle, illustré par Marie Lebossé-Gautron.

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec



État de situation des enjeux dignes d'attention et des voies à explorer

- **La multiplication des acteurs
et le morcellement des interventions**
 - Les actions collaboratives
- **Des actions qui ne sont pas toujours cohérentes
avec les visées d'une éducation inclusive**
 - Les conditions favorables
à l'éducation inclusive

Vers une éducation inclusive pour tous



Trois grands principes

qui se sont imposés à l'issue des travaux

- Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous
- Maintenir des exigences élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa réussite
- Agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels

Orientations et recommandations

aux milieux scolaires

1. Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive
2. Insuffler souplesse et créativité
3. Privilégier les solutions collectives
4. Faciliter la pratique réflexive collective
5. Réaffirmer les visées inclusives
6. Élargir le champ des possibles

POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES

S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire

TROIS GRANDS PRINCIPES À CONSIDÉRER

- ENVISAGER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DANS LEUR ENSEMBLE ET OFFRIER UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS
- MAINTENIR DES EXIGENCES ÉLEVÉES POUR CHAQUE ÉLÈVE ET PÉRSÉVÉRER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS JUSQU'À SA RÉUSSITE
- AGIR EN AMONT SUR LES OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE ET PRIVILEGIER LES RÉPONSES COLLECTIVES QUI PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	ORIENTATION 3	ORIENTATION 4	ORIENTATION 5	ORIENTATION 6
Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.	Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.	Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.	Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.	Raffermir les visées inclusives et promouvoir la diversité.	Élargir le champ des possibles.
<p>Recommandations aux milieux scolaires</p> <p>Offrir de l'aide dès que les difficultés se manifestent, sans attendre l'école, et privilégier la recherche de solutions pour conduire chaque élève jusqu'à sa réussite.</p> <p>Privilégier les pratiques pédagogiques et organisationnelles qui visent à soutenir et prioriser les barrières à l'apprentissage et à soutenir les apprentissages de tous les élèves.</p> <p>Créer un espace-temps de qualité consacré à la pratique réflexive collective.</p> <p>Raffiner collectivement l'analyse pédagogique.</p> <p>Privilégier le déploiement des ressources professionnelles en soutien au personnel de l'école et au groupe-classe. Réviser l'acte pédagogique aux élèves pour que les interventions se soutiennent.</p> <p>Soutenir l'exercice d'un leadership pédagogique, participatif et partagé.</p> <p>Encourager, soutenir et accompagner la pratique réflexive collective et les activités de développement professionnel collectives et collaboratives qui s'appuient sur les besoins exprimés.</p> <p>Réviser le projet éducatif de l'école en s'assurant qu'il tienne dans la perspective d'une éducation inclusive pour tous les élèves. Cela implique notamment de revoir l'organisation des projets pédagogiques particuliers pour qu'ils favorisent la mixité scolaire et sociale au sein de chaque classe.</p> <p>Insérer une évaluation des encadrements du système éducatif dans un contexte d'éducation inclusive.</p>					
<p>Recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport</p> <p>Renforcer le Règlement de l'École des Amis québécois.</p> <p>Accorder un budget d'innovation pluriannuel (de trois à cinq ans) aux écoles qui se mobilisent dans une perspective d'éducation inclusive.</p> <p>Reconnaître de manière officielle la formation générale acquise par des élèves ayant pu accéder, leur système éducatif québécois.</p> <p>Assurer le recrutement de tous les élèves à l'école.</p> <p>Appuyer les compétences professionnelles attendues du personnel scolaire aux exigences d'une éducation inclusive pour tous.</p> <p>Soutenir financièrement la recherche sur la façon de concevoir l'éducation inclusive.</p> <p>Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances issues de la recherche ainsi que le partage des savoirs expérimentés au sein des équipes-écoles.</p> <p>Mener une campagne à l'intention du grand public pour promouvoir l'éducation inclusive et la mixité scolaire.</p> <p>Inscrire l'éducation inclusive comme une orientation explicite du système scolaire québécois.</p> <p>en assurant que les encadrements de système impliquent clairement dans un contexte d'éducation inclusive.</p> <p>en adoptant des règles budgétaires qui encouragent les pratiques d'éducation inclusive et découragent la ségrégation et l'exclusion.</p> <p>À court terme, reviser le processus de validation des codes qui donnent lieu à un financement additionnel pour lutter contre le personnel professionnel de cette classe chronophage.</p> <p>S'engager dans une démarche de recherche de solutions sur les aspects suivants du système scolaire québécois :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mixité scolaire et sociale, Les ressources financières, La mixité du personnel enseignant, L'organisation et la forme scolaire particulièrement en secondaire, L'évaluation des apprentissages, la section des études et le parcours de formation. 					
<p>Recommandation aux établissements d'enseignement supérieur et au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPEF)</p> <p>Assurer que les programmes de formation initiale du personnel scolaire permettent de développer les aptitudes, les connaissances et les compétences liées aux exigences d'une éducation inclusive tout au long du continuum de formation.</p>					

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :
 - Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Conseil, 2013.

Une présentation du : **Conseil supérieur de l'éducation Québec**

En collaboration avec : **CTREQ** (Centre de recherche pour la mixité éducatif de Québec)

DES ÉCOLES INSPIRANTES QUI S'ADAPTENT À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

Des exemples concrets mis en place dans les écoles citées dans l'avis : Pour une école riche de tous ses élèves

ORIENTATION 1

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.

Des exemples concrets :

- Utiliser des tableaux de bord et outils synthétiques qui favorisent la circulation de l'information simplifiée de faciliter le cheminement scolaire de l'élève.
- Sanctifier chaque élève à son rythme de référence et proposer des modalités de suivi pour répondre aux besoins de chaque élève.
- Développer le lien maître-élève par des activités hors classe reconnues dans la tâche du personnel enseignant.
- Recourir aux compétences des parents et des résidents de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (assemblées, temps de lecture partagée entre un élève et une personne aînée, animation d'une activité scientifique par un parent pour un groupe d'élèves, contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture).

LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS

INTEGRATION SCOLAIRE

→

INCLUSION SCOLAIRE

→

ÉDUCATION INCLUSIVE

Source : Conseil supérieur de l'éducation.

<p>INTEGRATION SCOLAIRE</p> <p>Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève avert des besoins particuliers est intégré à la classe ordinaire, mais doit s'adapter (avec un minimum moyen à l'accompagnement) à la classe ordinaire comme ses autres et suivre l'enseignement donné.</p>	<p>INCLUSION SCOLAIRE</p> <p>Dans les situations d'inclusion scolaire, l'élève avert des besoins particuliers a le droit de participer pleinement aux activités d'apprentissage de la classe ordinaire. Cette inclusion peut se faire à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire différemment pour certains élèves.</p>	<p>ÉDUCATION INCLUSIVE</p> <p>Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter à partir de la diversité des élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pratiques inclusives ou de pédagogie universelle. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plan personnel de chaque élève en fonction de ses atouts et de ses besoins, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.</p>
--	---	--

ORIENTATION 2

Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.

Des exemples concrets :

- Personnaliser la grille horaire afin d'aménager un espace-temps adapté aux besoins différents des élèves (exemple : modifier l'organisation des périodes afin de libérer un temps incalculable à l'heure pour la rééducation, le langage, les soins médicaux, la rééducation ou encore des activités pédagogiques enrichissantes).
- Développer une connaissance approfondie des parcours de formation possible pour aménager une réponse adaptée à l'élève (exemple : formation à distance, scolarisation à temps partiel, horaire allégé).
- Aménager un local ouvert à tous (Bureau d'appariement, trousses collaboratif, enrichissement, etc.).
- Proposer des camps pédagogiques hors-école.

ORIENTATION 3

Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.

Des exemples concrets :

- Aménager le classeur pour permettre le travail individuel, travail d'équipe ou individuel, ateliers autonomes, zones de travail d'orientation.
- Mettre à jour sur l'acte éducatif en classe afin de soutenir l'élève (exemple : l'orthopédagogue travaille en collaboration avec l'enseignant pour développer des activités et intervenir auprès des élèves, du groupe (dans un présentiel des difficultés d'apprentissage et aider l'élève à développer son autonomie, être des élèves concernés, surveillance additionnelle).
- Proposer du temps supplémentaire à accorder aux élèves ayant des besoins particuliers au sein même de la grille horaire (exemple : dans une période de 60 minutes, identifier un nombre de 45 minutes). Ces temps les aménagements particuliers à prévoir (par exemple : pour le personnel enseignant de la classe, être des élèves concernés, surveillance additionnelle).
- Offrir à tous les élèves des ateliers de gestion du stress, de gestion des conflits ou de médiation de travail.

ORIENTATION 4

Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.

Des exemples concrets :

- Afin de favoriser un climat bienveillant, d'entraide et de soutien dans l'équipe-école, créer des sites de vie intermédiaires permettant aux enseignants de soutenir.
- Reserver un espace-temps de travail collaboratif de qualité inscrit dans la tâche de tout le personnel de l'école.
- Prévoir systématiquement le temps de planification des leçons entre le personnel professionnel et le personnel enseignant, en dirigeant les interventions vers la classe d'origine. Les deux enseignants de 7^e année et l'orthopédagogue ont une période libre partagée que servent afin de planifier le soutien à offrir aux élèves de la classe).

ORIENTATION 5

Raffermir les visées inclusives et promouvoir la diversité.

Des exemples concrets :

- La diversité est vue comme une richesse et non comme un problème, et cette vision est communiquée et partagée par tout le personnel de l'école et les parents.
- Une école est permise en fonction de ce qui la caractérise (partant de l'équipe), dans les écoles vont passer d'un milieu à un autre (exemple : dans une école qui offre à la fois la 5^e année du primaire et la 7^e année du secondaire, le personnel enseignant facilite la transition générale vers les milieux des élèves en travaillant l'arrivage du programme sur le plan pédagogique).
- Les projets pédagogiques sont inscrits à tous les élèves et favorisent la mixité scolaire (exemple : élève qui approuve des difficultés qui est en riches et multilingues peut poursuivre son programme de bilinguisme, amplus de services le soutien d'un enseignant ressource afin d'aider à accéder au travail).

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :
 - Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Conseil, 2013.

Une présentation du : **Conseil supérieur de l'éducation Québec**

En collaboration avec : **CTREQ** (Centre de recherche pour la mixité éducatif de Québec)



Orientations et recommandations aux milieux scolaires

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive

- Le connaître
- Le reconnaître
- Suivre son cheminement

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 



Orientations et recommandations aux milieux scolaires

Insuffler souplesse et créativité

- Maintenir des exigences élevées
- Agir au moment opportun et persévérer

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 

Orientations et recommandations aux milieux scolaires

Privilégier les solutions collectives

Supprimer *a priori* les barrières à l'apprentissage
Utiliser le potentiel des technologies

Conclusion

Offrir une éducation inclusive à tous les élèves est une **responsabilité collective** qui implique que l'ensemble du système y contribue et que chaque personne apporte sa pierre à l'édifice.

Période d'échanges

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec

Des outils de transfert

à l'intention des équipes-écoles du primaire et du secondaire
qui souhaitent amorcer une réflexion pour progresser
dans la mise en place d'un projet d'éducation inclusive



GUIDE DE RÉFÉRENCE ET D'ANIMATION DE LA TROUSSE

**POUR UNE ÉCOLE RICHE
DE TOUS SES ÉLÈVES**

en partenariat avec
Conseil supérieur
de l'éducation
Québec

en collaboration avec
CTREQ
Centre de transfert
pour le renforcement
des équipes-écoles
Québec

- Une *présentation vidéo*
« clé en main » et
son *cahier de participation*
- Un *napperon*
- Des ateliers de réflexion
présentés dans un *guide
de référence et
d'animation de la trousse*

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec

www.cse.gouv.qc.ca/trousse_pour_ecole_riche_eleves

Conseil supérieur de l'éducation

L'avis, le sommaire (versions française et anglaise) et l'étude de cas sont accessibles en version électronique sur le site Internet du Conseil, à l'adresse suivante :

www.cse.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire de l'avis, communiquez avec nous

- par téléphone : 418 643-3851
- par courrier électronique : conseil@cse.gouv.qc.ca

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 